



Le caméléon commun

Le caméléon est un reptile diurne et arboricole, il ne descend que rarement à terre. Il vit en solitaire et se montre très territorial sauf au moment de la reproduction. Les caméléons sont les seuls reptiles qui ont la particularité d'avoir des yeux indépendants l'un de l'autre, ce qui leur permet de voir dans deux directions différentes en même temps. Le caméléon est un maître du déguisement. Il utilise sa faculté à changer de couleur pour se fondre dans le paysage et passer inaperçu aux yeux des proies qu'il capture. Presque immobile, il tourne ses yeux en tous sens jusqu'à ce qu'il ait repéré une proie. Il avance lentement vers elle et déroule sa langue à la vitesse de l'éclair pour encoller sa victime. Entièrement sortie, la langue mesure autant que le corps du reptile. Il est principalement insectivore, le caméléon commun se nourrit de criquets, sauterelles, papillons, araignées, chenilles, coléoptères. Outre son rôle à la chasse, le mimétisme du caméléon est une défense contre les prédateurs. Les modifications de couleur du caméléon ne sont pas radicales : il ne passe pas du blanc au noir. Chaque caméléon a une couleur de base qui se marie à celle de son habitat. Ses changements sont subtils et correspondent aux changements de lumière et d'ombre qui affectent les couleurs de l'environnement immédiat. Des cellules de couleur rouge et jaune sont situées juste sous la peau et, dessous, des couches réfléchissent le bleu et le blanc ; encore en dessous, un pigment brun. Le changement de couleur se produit selon la taille qu'adoptent ces différentes cellules. Beaucoup de poissons changent de couleur, mais jamais aussi



vite que le caméléon. Le caméléon mène une existence solitaire et ne rencontre d'autres caméléons que pendant la saison de reproduction. Le mâle est capable de défendre féroce­ment son territoire : pour effrayer les intrus, il gonfle ses poumons pour paraître plus gros. Une fois par an, à partir de mi-juillet, les mâles recherchent des femelles pour l'accouplement. La parade nuptiale est brève. Le mâle s'assure tout d'abord que la femelle est réceptive en prenant des couleurs plus vives. Si la belle conserve une couleur uniforme, c'est qu'elle est prête à s'accoupler. Le mâle s'approche alors rapidement et l'attrape avec les pattes avant qu'il pose sur le dos. L'accouplement ne dure pas plus de 15 minutes. Chacun repart alors de son côté. Les oeufs sont fécondés à l'intérieure de la femelle. Celle-ci ne quittera la voûte forestière que lorsqu'elle sera prête à pondre, vers la fin de l'été. Elle choisit un site ensoleillé au pied d'un arbre et pond jusqu'à 30 oeufs qu'elle recouvre de terre, puis retourne dans les arbres, les abandonnant sans surveillance. La période d'incubation varie selon la température et l'humidité du sol, mais dure environ 200 à 290 jours. Dans la coquille, chaque petit caméléon se nourrit du vitellus (jaune), comme le font les poussins. Au printemps suivant, lorsqu'il est prêt à émerger, il casse la coquille à l'aide de sa dent d'éclosion spéciale. C'est une minuscule réplique de ses parents. Mais le sol est un endroit dangereux et sa première tâche est de grimper dans un arbre pour assurer sa sécurité. Dès qu'il atteint les branches, il peut commencer à se nourrir. Le caméléon commun vit en forêt, le long des côtes d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et du Sud de l'Espagne. C'est une espèce strictement protégée en Europe par la Convention de Berne du fait qu'il soit aussi présent dans le sud du Portugal, Espagne, Sicile, Grèce... Par conséquent, sa capture, sa détention, son transport et donc toutes les formes d'élevage et de commercialisation sont interdits et punies par la loi. Au Maroc les reptiles sont théoriquement interdits à la vente (sauf autorisation spéciale), cependant, il est très facile de trouver des caméléons et/ou des tortues grecques en vente dans les souks au Maroc (Tunisie ou encore en Algérie) à des prix très tentants. Parfois, certains touristes les ramènent de manière illégale en Europe, dans leurs valises. Cette espèce est difficile à maintenir et reproduire en captivité: les spécimens ramenés illégalement en Europe ne survivent généralement pas longtemps. Le caméléon commun est menacé au Maroc notamment à cause de l'urbanisation, l'usage intensif d'insecticides, la destruction de son biotope, et surtout à cause du braconnage et des prélèvements sauvages. Source web par ecologie